

Bornes de recharge véhicules électriques

Afin d'encourager le développement des voitures propres sur son territoire, la ville de Villeparisis se dote de bornes de recharge pour les véhicules électriques en collaboration avec le Sigeif.



500 000, c'est le nombre de véhicules électriques estimé en Île-de-France en 2025. Réduction des gaz à effet de serre et des nuisances sonores, amélioration de la qualité de l'air, la mobilité électrique est promise à un bel avenir.

Afin de répondre aux besoins de ce déplacement propre, Villeparisis a sollicité le [Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Ile-de-France](#) (Sigeif) pour installer des infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE).

Un déploiement rapide, une recharge adaptée

Ces 3 bornes permettront une recharge en journée en moins de 2h et une recharge complète la nuit à un tarif préférentiel.

Les bornes de recharge sont interopérables, vous pourrez donc payer avec la carte de l'opérateur de mobilité de votre choix suivant ses conditions tarifaires ou par carte bleue au tarif Sigeif via l'application mobile. Le tarif Sigeif, le parcours client et le numéro d'assistance sont affichés sur chaque borne.

Une opération financée par le Sigeif

Le service "clés en main" proposé par le Sigeif comprend à la fois l'installation, l'entretien et l'exploitation de ces infrastructures de recharge pour véhicules électriques. Une opération pour laquelle la ville de Villeparisis ne dépense pas un euro, l'ensemble des coûts étant pris en charge intégralement par le Syndicat d'énergie.